

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 décembre 2024



## Rénovation de l'habitat

### Le CESER propose d'associer les travailleurs sociaux à la démarche

Pourquoi ne pas associer les travailleurs sociaux - les travailleurs et travailleuses à domicile en particulier - à la démarche de rénovation de l'habitat ? L'idée peut paraître surprenante mais c'est bien l'une des propositions que formule le CESER dans son avis sur le déploiement du service public de rénovation de l'habitat, adopté ce mardi 17 décembre 2024 en assemblée plénière.

Pour aboutir à cette suggestion, le CESER est parti du constat que les guichets « France Rénov' » d'accompagnement du public au dispositif sont souvent inaccessibles pour les publics défavorisés, y compris certains propriétaires en situation de fragilité, alors même qu'ils et elles vivent dans des situations d'habitat dégradé.

Or, une grande partie de ces personnes sont accompagnées par différentes structures d'aide sociale, de soin ou d'aide à domicile. Le CESER propose donc que des actions de sensibilisation soient menées auprès, notamment, des travailleurs à domicile et dans le cadre des formations sanitaires et sociales initiales. « Ces travailleurs à domicile constituent des relais sur lesquels le Conseil régional pourrait s'appuyer pour renforcer sa politique », indique l'avis.

Autre constat : les rénovations globales représentent un défi financier important pour les ménages. Parmi les préconisations formulées par le CESER figure donc l'accompagnement des entreprises pour assurer le seul paiement du reste à charge par les ménages.

Enfin, s'il s'inquiète du nombre important de litiges recensés pour des fraudes à la rénovation, et sous réserve de contrôles renforcés par l'Anah, le CESER encourage néanmoins le Conseil régional à poursuivre son action en faveur des rénovations globales qui obtiennent les meilleurs gains énergétiques.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Rénovation énergétique de l'habitat privé : Convention de mise en œuvre de la coopération et de la coordination territoriale pour le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat en Nouvelle-Aquitaine \(Région Nouvelle-Aquitaine / Anah / État\)](#) »

#### Contact presse :

Morgan BAILLON

Coordinateur communication

[morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr) / 05 57 57 50 18

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

#### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77